

EDITO

Les urnes ont parlé. La France des régions a en partie changé de couleurs, amenant dans les hémicycles de nouveaux élus et de nouveaux directeurs généraux dans les administrations.

Le dernier volet de l'acte 3 de la décentralisation, bien qu'il ait révoqué la clause de compétence générale des régions, a conféré aux exécutifs désignés le 13 décembre dernier un ensemble de compétences et de prérogatives affectant directement le déploiement des politiques communautaires. Rappelons que le Manifeste de l'ADGCF, publié en janvier 2013, avait clairement mis en exergue la volonté des DG d'intercommunalité de renforcer les coopérations entre les Régions, définies comme échelon de coordination et de contractualisation, et les intercommunalités, qui ont précisément vocation à s'affirmer comme les mailles de la territorialisation des politiques régionales dans le cadre de leur propre projet de territoire.

C'est donc un double enjeu qui se dessine pour le pouvoir régional à partir de 2016 : s'affirmer tout d'abord comme le niveau de mise en système des territoires, bref, d'une interterritorialité efficiente, et sortir ensuite de sa vocation strictement planificatrice pour inventer une nouvelle relation aux intercommunalités, articulant une co-définition de la règle et une co-élaboration du contrat. Les premiers mois de l'année 2016 seront donc cruciaux pour mesurer l'émergence des macro-régions comme animatrices des territoires, dotées de deux schémas référents et prescriptifs –SRDEII & SRADDET–, et ouvrant le dialogue avec les communautés dans le cadre des conférences territoriales de l'action publique. A charge pour les DG d'intercommunalité, réunis au sein des comités régionaux de l'ADGCF, d'aller à la rencontre de leurs homologues et de donner corps à cette nouvelle étape de la décentralisation.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.



Pascal Fortoul
Président de l'ADGCF



Le Président, Pascal Fortoul,
Les membres du Bureau,
Le Délégué général, David Le Bras
vous souhaitent
une excellente année

2016!

Adhésion 2016 : renouvelez dès maintenant votre adhésion en ligne !

fin de faciliter les adhésions, l'ADGCF a mis en place un système de paiement sécurisé en ligne, accessible depuis la page <http://www.adgcf.fr/10-bulletin-adhesion.html>

N'hésitez pas à transmettre ce bulletin d'adhésion à vos DGA ou autre personne « faisant fonction de... » membre de votre équipe de direction.



ETS 2015 : l'ADGCF mobilisée

L'ADGCF était présente à double titre les 2 & 3 décembre dernier à Lyon, à l'occasion de l'édition 2015 des ETS. Tout d'abord, au titre de l'entente des territoriaux, qui fédère, outre notre association, l'AATF, le SNDGCT, l'ADGGC, l'AITF, l'ANDASS et l'ADT-Inet, et qui organisait un atelier consacré à la manière dont le manager territorial porte le sens, incarne la réforme auprès des services, la questionne et la façonne.

[Lire la suite...](#)

Organisation du réseau régional de l'ADGCF

Le 7 décembre dernier, à Lyon, l'Assemblée Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADGCF s'est réunie afin de préciser les modalités de sa nouvelle organisation et d'identifier les DG membres de l'association amenés à prendre des responsabilités associatives.

 [Lire le compte-rendu de la séance](#) (pdf, 105 Ko)

Finances des communautés : comment dégager de nouvelles marges de manœuvre ?

Le 21 janvier dernier, l'ADGCF a organisé, en partenariat avec le Groupe Caisse des Dépôts (**Elisa Vall**), un colloque consacré à l'optimisation de la dépense intercommunale. Animée par **Laurent Rey**, DGS de la communauté de Lourdes et vice-président de l'ADGCF en charge des finances, cette rencontre a tout d'abord été l'occasion de revenir sur les principaux enseignements des lois de finances 2016 et des lois de finances rectificatives 2015 (**Charles Bugnon**, KPMG). La matinée a ensuite permis de travailler à l'identification des stratégies susceptibles d'optimiser les ressources et le potentiel des services communautaires (**Françoise Larpin**, KPMG) et de mettre en perspective les coopérations et les flux financiers qui se dessinent entre les nouvelles régions et intercommunalités (Patrick Loire, **Sémaphores**).

Retrouvez les présentations diffusés le 21 janvier 2016 :

- [Quelles relations demain entre macro-régions et intercommunalités ?](#)
Patrick LOIRE - Sémaphores
- [Comment optimiser les ressources et le potentiel des services communautaires](#)
Françoise Larpin, KPMG

SUR VOTRE AGENDA

Séminaire

Du jeudi 28 janvier - 14h au vendredi 29 janvier 2016 - 13h
INSET Angers

Proximité et accessibilité des services publics :
Transformer ensemble nos organisations locales

[Lire la suite ...](#)

Réunion de la Métropole du Grand Paris : Innovation territoriale et managériale

3 février 2016 de 8h 30 à 12 h 00
Maison des Territoires - 22 rue Joubert,
75009 Paris

[Lire la suite ...](#)

PORTRAIT

Hélène KISSEL est Directrice Générale des Services de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole.

[Lire la suite...](#)



INTERVIEW

Interview de Damien Monnier

« Lyon : la métropole de demain ne se fera pas avec les communes de l'ancien régime ! »

[Lire la suite...](#)



VEILLE JURIDIQUE

La compétence " tourisme " et la loi NOTRe

- Les évolutions liées au transfert de la compétence " tourisme "
- Les points de vigilance à retenir dans le transfert de la compétence

ESPACE PARTENAIRES

ITL (groupe BFM)

La location longue durée : une alternative crédible à l'achat

Dans le cadre de la mise en place par le gouvernement d'un plan d'économies de 50 milliards d'euros sur les dépenses publiques entre 2015 et 2017, les collectivités territoriales subissent actuellement une forte baisse des dotations de l'Etat.

Elles doivent cependant continuer à assurer un grand nombre de compétences, allant de la gestion des crèches, des écoles, des transports,... à la protection de l'ordre public en passant par l'entretien de la voirie et le traitement des déchets.

Ces missions de services publics, rendent obligatoire certains investissements qui ne peuvent pas, dans l'attente de nouveaux budgets d'investissement, être décalée dans le temps.

La location longue durée donne la possibilité pour certains matériels, de réaliser ces financements, sans ponctionner le budget d'investissement, et tout en préservant la capacité d'endettement pour d'autres projets.

[Lire la suite ...](#)



Edenred

Les grandes évolutions RH et managériales de la fonction publique territoriale

Ce document de 56 pages fait le point sur **le bien-être et la motivation des agents de la fonction publique territoriale**, à partir des chiffres recueillis depuis huit ans par le Baromètre Edenred-Ipsos.

[Lire la suite ...](#)



Retrouvez toute l'actualité de l'Association sur notre site internet www.adgcf.fr

La lettre d'information de l'ADGCF - Vous désabonner